

Présidence en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale Communiqué sur l'élection présidentielle en République Centrafricaine

LE Président en Exercice de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, se félicite de l'annonce par l'Autorité Nationale des Élections (ANE) de la République Centrafricaine (RCA), des résultats provisoires du premier tour de l'élection présidentielle. Il salue l'engouement du Peuple centrafricain reflété par le fort taux de participation ainsi que la résilience, la patience et le civisme exemplaires dont il a fait preuve tout au long du processus électoral, notamment le jour du vote qui s'est déroulé, le 30 décembre 2015, dans le calme et la paix.

Le Président en Exercice de la CEEAC lance un appel à l'ensemble de la classe politique centrafricaine pour qu'elle accepte avec responsabilité les résultats émanant des urnes, conformément à l'engagement qu'elle a pris en signant le Code de bonne conduite. A cet égard, il tient à souligner que toute contestation devrait obéir aux dispositions pertinentes des lois en vigueur ainsi que les décisions y relatives de la Cour Constitutionnelle. Le Président en Exercice de la CEEAC félicite les deux candidats admis au second tour de

l'élection présidentielle et les invite à compétir dans le respect mutuel qui a caractérisé la campagne électorale lors du premier tour, dans le souci de renforcer la paix et la cohésion nationale mises à mal par de longues années d'un conflit fratricide. Le Président en Exercice de la CEEAC tient aussi à renouveler l'appui de la Sous-région aux autorités de Transition, en particulier au Gouvernement et à l'ANE, pour qu'elles poursuivent leurs efforts en vue de mener à bien leur mandat visant le retour à l'ordre constitutionnel, d'ici le 31 mars 2016.

Le Président en Exercice de la CEEAC félicite la MINUSCA et les autres forces internationales déployées en RCA pour leur importante contribution à la consolidation de la paix dans ce pays. Il les encourage à redoubler d'efforts pour sécuriser le second tour de l'élection d'où émergeront de nouvelles autorités jouissant de la légitimité populaire pour une sortie de crise effective en RCA.
Fait à Libreville, le 08 Janvier 2016
Ali Bongo Ondimba
Président de la République gabonaise
Président en exercice de la CEEAC.

Activités présidentielles

Deux conventions de crédit signées hier

J.O.
Libreville/Gabon

CES accords ont été ratifiés au palais de la présidence de la République, en présence du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, par l'Etat gabonais et la Banque de

développement des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac. Lesdites conventions concernent le financement de deux projets. Celui du nouveau port minéralier d'Owendo et de l'axe routier PK5-PK12 en 2 fois deux voies. Ce sont les ministres Régis Immongault (Économie) et Jean-Pierre Oyiba (TP) qui ont

signé pour la partie gabonaise.

La réunion de travail avant la signature des deux conventions.

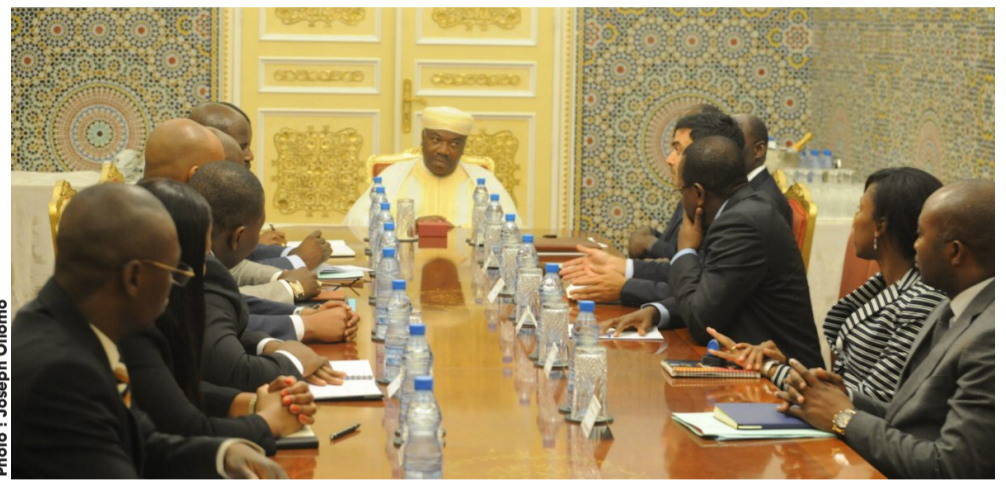


Photo : Joseph Ollomo

Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) La 6^{ème} réunion du bureau a eu lieu hier

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

LE bureau de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) s'est réuni hier à Libreville au siège de la Cour constitutionnelle. Plusieurs cours d'Afrique ont fait le déplacement de la capitale gabonaise, entre autres, celles de l'Angola, de la Côte-d'Ivoire, de l'Algérie, du Togo, etc. Autour de la présidente de l'organisation, Marie Madeleine Mborantsuo, les pays membres du bureau, se sont retrouvés pour statuer sur un certain nombre de questions de l'heure. C'est le cas des cotisations et des dépenses de fonctionnement. Concernant les cotisations, la présidente de l'instance note plus de cinq adhésions en moins de six mois de sa prise de fonction. Ainsi, sur trente quatre pays membres de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines, plus de la moitié s'est acquitté des frais de cotisations. Toutefois, le reste n'ayant pas encore rempli cette obligation s'y attellera selon les délais de l'organisation. S'agissant de "l'état de sante" de la CJCA, la présidente en exercice, Marie Madeleine Mborantsuo, a indiqué que tout va pour le mieux jusqu'à ce jour. De plus, a-t-elle relevé: " depuis que nous avons été élus par nos pairs, en moins de six mois, nous avons pu signer l'accord de siège qui n'avait plu été fait depuis plus de quatre ans. Mieux encore, nous avons enregistré plus de cinq nouvelles adhésions et nous pensons, qu'à la fin de notre mandat, nous enregistrerons une cinquantaine



Photo : Joe Manianga

Marie Madeleine Mborantsuo, à la tête de la CJCA pendant deux ans.



Photo : Joe Manianga

Un instantané de la séance de travail réunissant les cours constitutionnelles d'Afrique.



Photo : Joe Manianga

Photo de famille au terme de la réunion.

d'adhésions". Se félicitant de l'expérience déjà acquise par le Gabon en présidant des instances de même nature, le président de la Cour constitutionnelle a dit ne ménager aucun effort

pour mener à bien les deux années qui lui sont consacrées à la tête de la CJCA. Il faut noter que cette organisation a été créée en 2011 avec deux organes principaux : le congrès et le bureau.

Un bureau composé d'un président et de cinq vice-présidents, dont un par région. Le congrès, quant à lui, est l'émanation de l'ensemble des juridictions. Il se tient tous les deux ans et compte

35 membres. Aussi, la CJCA, mise en place à l'initiative de l'Union africaine (UA), a l'ambition de rassembler toutes les juridictions constitutionnelles d'Afrique.

Jeune instance, la CJCA, comme l'a indiqué le représentant de la Cour constitutionnelle du Togo, Mama-Sani Aboudou-Salami, " ne rencontre pas de difficultés pour le moment. (...) ?".

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE
SECRETARIAT GENERAL



N° 000064 /MDN/SG/SGA2

Communiqué du Ministère de la Défense Nationale

L'Organisation des Nations Unies a annoncé le mardi 5 janvier 2016 avoir ouvert une enquête sur de nouvelles allégations d'abus et d'exploitation sexuelles par des soldats de trois pays participant à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA).

Des soldats sont en effet accusés d'avoir violé et exploité sexuellement quatre fillettes vivant dans un camp pour personnes déplacées, et d'avoir échangé des fournitures contre des faveurs sexuelles. Ces faits ont été établis à la suite d'une enquête de l'UNICEF.

Selon certains médias nationaux et internationaux qui citent des sources onusiennes, ces soldats seraient originaires du Maroc, du Gabon et de l'Egypte.

Le Ministère de la Défense Nationale tient d'abord à marquer son indignation face à ces crimes commis sur des personnes vulnérables que ne reconnaît pas du reste le Commandement du Bataillon Gabonais à Bangui.

Selon les règles de l'Organisation Internationale des Nations Unies en la matière, c'est au pays dont sont originaires les casques bleus qu'il revient d'enquêter et de sanctionner les soldats indisciplinés.

Dans cet esprit, Le Ministère de la Défense Nationale a décidé d'ouvrir une enquête préventive, en vue d'établir les responsabilités et sanctionner, si les faits sont avérés, les coupables avec la plus grande rigueur.

Par ailleurs, le Ministère de la Défense Nationale appui toutes les initiatives de la Minusca visant à lutter contre tout comportement déviant au sein de ses rangs et qui terniraient l'image des Forces de Défense Gabonaises et l'honneur du Gabon.

Fait à Libreville, le 07 JAN. 2016

Le Ministre de la Défense Nationale
Monsieur Mathias OTOUNG OSSIABADJOU